

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 22 (1877)
Heft: (11): Revue des armes spéciales : supplément mensuel de la Revue Militaire Suisse

Vereinsnachrichten: À la direction de la "Revue Militaire Suisse", à Lausanne

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 11.12.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

SORTES DE POUDRES	Densité.	Vitesse initiale du projec- tile.	Ecart moyen des vitesses mesurées.	DATES du tir d'essai.
		Mètres par seconde.		
Waltham-Abbey. Sorte K.	1,685	422	2,5	21 juillet 1870.
Curtis et Harvey		420	3,9	21 —
Waltham-Abbey. Sorte K.	1,685	424	1,5	23 —
Curtis et Harvey	1,710	423	1,3	23 —

Les écarts de vitesse indiqués ci-dessus, regardés comme mesure de l'uniformité d'action de la poudre, parurent encore trop considérables pour qu'on se décidât définitivement en faveur de cette poudre ; en se basant sur l'élévation des vitesses initiales, on fit prévaloir la pensée que la poudre était maintenant trop brisante et que l'on ne pouvait, par suite, compter sur une précision satisfaisante du tir. En conséquence, on fabriqua, en août 1870, deux autres échantillons de poudre, K₁ et L₁, lesquels tout à fait analogues aux sortes K et L, étaient cependant obtenus avec une densité plus grande de 1,718. (A suivre.)

A la Direction de la *Revue militaire suisse*, à Lausanne.

La *Revue militaire suisse* du 20 juin contient une lettre de M. le major Le Boulengé en réponse à un article intitulé :

Expériences faites en Suisse avec le télémètre Le Boulengé (Revue militaire du 24 mars).

M. Le Boulengé avance que *le jugement publié par la Revue militaire est basé sur un fait anormal et insuffisant*. Parlant des expériences qui ont servi de point de départ aux appréciations de l'auteur et du regret émis par celui-ci de ne pas avoir eu à sa disposition des procès-verbaux d'expériences plus nombreux, il ajoute : *S'il avait cherché, il les aurait sans doute trouvés dans son pays même ; la preuve en réside dans l'extrait suivant d'une lettre que le chef de l'artillerie nous a fait l'honneur de nous adresser en date du 4 novembre 1875*, (Suit la lettre, accompagnée d'un procès-verbal d'expériences).

Vous permettrez à l'auteur de l'article incriminé deux mots de réponse.

Je ne reviendrai pas ici sur la question de fond ; la *Revue militaire* a fait précédemment et à plusieurs reprises, sur cette matière, une part très-large tant aux appréciations du savant inventeur qu'à celles de la presse étrangère. Mais je tiens à relever ce fait que les expériences d'artillerie dont j'ai eu à m'occuper sont précisément celles citées par M. Le Boulengé dans sa lettre ; le groupement seul des chiffres est différent. Le lecteur attentif s'en convaincra facilement en comparant les tableaux et reconnaîtra, en outre, je le crois, que la pièce officielle évoquée à l'appui n'infirme nullement les conclusions de l'article. Je disais en terminant :

« En résumé, l'idée réalisée par l'auteur mérite incontestablement d'être étudiée et son instrument la rend avec bonheur ; toutefois, il nous semble que ce serait faire trop fonds sur sa portée pratique en guerre que de ne pas restreindre son emploi à quelques cas spéciaux et son usage aux officiers seulement. »

Agréer, etc.

A. van MUYDEN, capitaine d'artillerie.

Paris, le 6 juillet 1877.